

Personnels affectés en Nouvelle-Calédonie

		Comité technique ministériel de l'éducation nationale	Comité technique spécial (1)	Commission administrative paritaire nationale	Commission administrative paritaire locale
Agents titulaires :					
Personnels ADMINISTRATIFS	Administrateurs civils			CAP ministérielle	
	Attachés d'administration de l'Etat				
	Secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur (SAENES)				
	Adjointes administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur (ADJAENES)				
Personnels d'ENCADREMENT	Inspecteurs généraux de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche (IGAENR)				
	Inspecteurs généraux de l'éducation nationale (IGEN)				
	Inspecteurs de l'éducation nationale (IEN)				
	Inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR)				
	Personnels de direction				
Personnels ENSEIGNANTS, d'EDUCATION ET d'ORIENTATION (1)	Professeurs de chaires supérieures				
	Professeurs agrégés				
	Professeurs certifiés et adjoints d'enseignements				
	Professeurs de lycée professionnel				
	Professeurs d'éducation physique et sportive (EPS) et chargés d'enseignement EPS				
	Professeurs d'enseignement général de collège (PEGC) (2)				
	Conseillers principaux d'éducation (CPE)				
	Directeurs de centres d'information et d'orientation (DCIO) et conseillers d'orientation psychologues (COPSY)				
	Professeurs des écoles et instituteurs (3)				
Personnels des BIBLIOTHEQUES (1)	Conservateurs généraux des bibliothèques				
	Conservateurs des bibliothèques				
	Bibliothécaires				
	Bibliothécaires assistants spécialisés				
	Magasiniers des bibliothèques				
Personnel ITRF	Ingénieurs de recherche				
	Ingénieurs d'études				
	Assistants ingénieurs				
	Techniciens de recherche et de formation				
	Adjointes techniques de recherche et de formation				
Personnels SANTE SOCIAUX	Médecins de l'éducation nationale				
	Infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur (cat A)				
	Infirmiers et infirmières du ministère de l'éducation nationale				
	Conseillers techniques de service social (CTSS)				
	Assistants de service social				
Personnels TECHNIQUES	Techniciens de l'éducation nationale				
	Adjointes techniques d'établissement d'enseignement du ministère de l'éducation nationale (ATEE) non détachés dans les collectivités territoriales				
Agents non titulaires :					
	Agents non titulaires				

(1) Les personnels affectés dans les services du vice-rectorat votent par ailleurs au comité technique spécial institué auprès du vice-recteur.